

U RISCAMUNINCU

Bulletin municipal de liaison semestriel de la Commune de Valle di Rustinu

20235 Valle di Rustinu

Tél: 04 95 38 70 54

mairie-valledirostino@wanadoo.fr

http://www.valledirostino.com



Directeur de la publication : Christian MORACCHINI
Conception : Ours-Jean CAPOROSSI
Rédaction: Ours-Jean CAPOROSSI et Michel NOVELLINI



Aux Lecteurs,

A toutes les erreurs accordez
l'indulgence.

Il n'est de gros vaisseau qui à la
mer ne danse,

Ni de pensée qui ne varie,
Ni de sage au monde qui ne faillit.

Antone Petru Filippini (1529-1594)

le mot du Maire

Mesdames, Messieurs les Administré(e)s,
Cari Amichi,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve cette année pour vous présenter les vœux de l'ensemble de l'Equipe Municipale ainsi que des employés communaux.

J'espère que, malgré le contexte sanitaire actuel, cette nouvelle année sera remplie de joie, de paix, de sérénité, et surtout de santé.

Voilà bientôt deux ans que nous sommes élus... des travaux ont été entrepris et/ou terminés, d'autres sont à venir...

Mais à l'aube de 2022, face à la sécheresse exceptionnelle que nous avons connu cet été, due sans doute au réchauffement climatique inéluctable, nous devons, dans un premier temps, porter nos efforts sur le renforcement de l'alimentation en eau potable de la Commune, afin que celle-ci ne subisse pas de coupures dans les années à venir. Ce sera la priorité de cette année. Vous trouverez, entre autres, dans ce journal communal, les différents projets à venir.

Bonne lecture de ce U Riscamunincu n°16.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2022, prenez soin de vous et de vos familles.

Pace, Salute é Felicità a tutti!

Christian Moracchini

dans ce numéro:

le mot du maire	1
activité municipale	2
les conseils municipaux	3
la carte communale	3
les projets réalisés en 2021	4
les projets pour 2022 et plus	5
les infos de ci, de là...	6
arbre de Noël	6
le rallye Corte Centre-Corse	7
11 novembre	7
informations de la CCP	8
vandalisme	8
armistice 1918 : souvenirs	9
histoire de la CdC	10
culture	11
peines et joies	12
informations pratiques	12



La Municipalité de
Valle di Rustinu
Et U Riscamunincu
Vous présentent
leurs meilleurs vœux

Pace è Salute

U Riscamunincu remercie Angelina LOURDAUX pour la réalisation de cette carte de vœux

JURY d'ASSISES

Le 2 Juillet a eu lieu à Moltifau le tirage au sort pour l'établissement de la liste de l'année 2022 des jurés d'assises (un juré est un citoyen tiré au sort sur les listes électorales pour siéger à la cour d'assises). Cette année, aucun électeur de la Commune n'a été tiré au sort.

SAFER

Suite à la convention passée avec la municipalité, la SAFER a établi un diagnostic foncier de la commune et a livré à celle-ci le logiciel VIGIFONCIER. La commune dispose dorénavant des outils qui lui permettront de maîtriser son patrimoine foncier, ainsi que de connaître au plus vite les projets de vente de biens sur son territoire et de disposer d'indicateurs de suivi et d'analyse des dynamiques foncières locales.

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

La réunion publique annuelle d'information s'est tenue le samedi 31 Juillet, dans la salle des fêtes de la mairie. Devant une trentaine de présents, le maire a rendu compte des projets réalisés, en cours et à venir, ainsi que de l'état budgétaire de la commune, en précisant que celle-ci, après subventions et retours de TVA, était engagée à 16% de ses fonds propres pour le financement de ces projets. S'en sont suivies quelques questions diverses, notamment concernant l'augmentation de la redevance des ordures ménagères, le fonctionnement de la Communauté de Communes Pasquale Paoli et l'attribution de la gestion du restaurant communal.

LIGNES ELECTRIQUES

Une étude de faisabilité pour l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur le hameau de Grate est en cours de réalisation par l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). L'enjeu étant de profiter des travaux prévus lors de la rénovation de l'adduction d'eau pour enfouir les câbles concernés.

CONSEIL MUNICIPAL du 5 août

A l'ordre du jour : la délégation de service public du restaurant communal (voir compte-rendu page 3).

APERITIF COMMUNAL

Pour la deuxième année de suite, toujours à cause de la COVID19, l'apéritif municipal prévu le 16 août a été annulé.

CONSEIL MUNICIPAL du 2 octobre

A l'ordre du jour: Décisions modificatives du budget (ajustements comptables), promotion d'un agent au poste d'adjoint technique principal (catégorie C), et questions diverses (voir compte-rendu page 3).

RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU SOUS-PREFET DE CORTE

Le 8 octobre, à Bisinchi, une réunion de prise de contact s'est tenue en présence du nouveau Sous-préfet de Corte, Monsieur Yves BOSSUYT, et des élus des communes de Bisinchi, Castellu di Rustinu et Valle di Rustinu. Souhaitons que cette rencontre permette de nouer, à nouveau, d'excellents rapports entre les communes et le Sous-préfet. Dans la même optique, une autre rencontre a eu lieu le 27 octobre, cette fois-ci, à Castellu di Rustinu.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

La Commune a rendu hommage à tous les Morts pour la France en déposant une gerbe au Monument aux Morts.

ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE

Une réunion en mairie a eu lieu le 17 novembre avec les responsables du Service des Eaux et du Service d'Assistance Technique de l'Eau (SATE, anciennement SATEP) de la CdC.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Un conseil communautaire de la CCPP s'est tenu à Francardu le 23 novembre

CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre

A l'ordre du jour : Demande de subvention pour la chloration automatique des réservoirs d'eau potable, demande de subvention pour le forage de A Funtanella, délibération sur les cycles de temps de travail des employés communaux (1607h/an soit 35h/semaine), nomination de l'agent recenseur pour le recensement INSEE 2022, et questions diverses (voir compte-rendu page 3).

Si vous vous avez des interrogations, des critiques ou des éclaircissements à formuler sur les décisions prises par le conseil municipal, n'hésitez pas à contacter les élus, ils sont les seuls habilités à vous répondre et seront toujours à votre écoute !
Les ragots déshonorent autant ceux qui les créent que ceux qui les propagent !

séance du 5 août:

Début de séance à 18h00. Le conseil municipal s'est réuni en présence de 9 élus sur 11, et 2 excusés avec procuration. A l'ordre du jour la délégation de service public du restaurant. Le premier délégataire retenu s'étant officiellement désisté, le Maire confirme aux élus qu'il est à la recherche d'un nouveau repreneur. Une candidature a été présentée verbalement et retenue officiellement par le conseil communal. Il est convenu qu'une confirmation écrite doit être adressée au Maire dans les plus brefs délais. La séance est levée à 18h 20.

séance du 2 Octobre:

Début de séance à 17h00. Le conseil municipal s'est tenu en présence de 6 élus sur 11, 5 absents, dont 2 excusés avec procuration. A l'ordre du jour: Décisions modificatives du budget (ajustements comptables), promotion d'un agent au poste d'adjoint technique principal (catégorie C), et questions diverses. La délibération concernant l'ajustement comptable rendu nécessaire par des dépenses imprévues dues à l'ouverture du restaurant communal a été votée à l'unanimité. Ces dépenses seront récupérées grâce aux mensualités des loyers à venir. La promotion d'un employé communal au poste d'adjoint technique principal (catégorie C) a également été adoptée à l'unanimité. Concernant les questions diverses, le problème de l'alimentation en eau de la commune a été largement abordé. Etant donné la sécheresse qui a sévi cette année, et sévira sans doute ces prochaines années, il est important de prévoir de nouvelles ressources en eau potable. Il est donc envisagé d'effectuer de nouveaux sondages afin d'assurer, à court ou moyen terme, l'autonomie en eau des hameaux, et de remettre en route (si cela est possible) le forage de A Funtanella afin de fournir un apport supplémentaire d'eau d'arrosage et une réserve pour les pompiers (via le réservoir de Grate). Les sujets concernant le city-stade, le réservoir de Via Nova, la clôture des captages, les travaux en cours sur la RD615 ont également été abordés. La séance est levée à 18h30.

séance du 11 Décembre:

Début de séance à 14h30. Le conseil municipal s'est tenu en présence de 6 élus sur 11, 5 absents, dont 2 excusés avec procuration. A l'ordre du jour : Demande de subvention pour la chloration automatique des réservoirs d'eau potable, demande de subvention pour le forage de A Funtanella, délibération sur les cycles de temps de travail des employés communaux (1607h/an soit 35h/semaine), nomination de l'agent recenseur pour le recensement INSEE 2022, et questions diverses. Concernant la demande de subvention pour la chloration automatique des réservoirs d'eau potable, le projet, subventionné à 90%, entraînera un autofinancement de la commune de 3 124 €. Pour la remise en état du forage de A Funtanella (remplacement de la pompe si besoin, filtrage UV et charbon, et révision générale) le projet, subventionné à 80%, donnera un autofinancement communal de 2 340 €. Ces 2 demandes de subventions sont adoptées à l'unanimité. Les deux autres sujets à l'ordre du jour, la nomination de l'agent recenseur pour le recensement INSEE 2022 (c'est notre secrétaire Barbara FERRANDI qui a été désignée) et la confirmation légale du temps de travail des employés communaux (1607h/an), ont également été adoptés à l'unanimité. Les questions diverses suivantes ont ensuite été abordées : la carte communale (voir ci-dessous), le financement du schéma directeur de l'assainissement du hameau de Valle, la restauration de la chapelle Saint-Sylvestre de Grate et la mise à niveau du réseau électrique de la chapelle de l'Immaculée Conception de Valle. La séance est levée à 16h30.

 **... la carte communale**

La Carte Communale a été acceptée par la CTPENAF (Commission Territoriale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers). Comme prévu, à la suite de cette acceptation une enquête publique a eu lieu du 22 Septembre au 22 Octobre. Les administrés ont pu consulter le dossier, soit sur internet, soit en mairie, où Madame la Commissaire Enquêtrice a tenu quatre permanences. Une dizaine de contributions, soit sur le site dédié, soit sur place, ont ainsi été déposées lors de cette enquête publique. Après étude de ces contributions, la carte communale est en attente d'être validée par le Préfet de Haute-Corse. Bien sûr, elle ne satisfera sans doute pas tout le monde, bien que la Municipalité ait fait tout ce qui était en son pouvoir pour répondre favorablement aux revendications des uns et des autres. Hélas, les contraintes administratives, lourdes sinon ubuesques, imposent des situations le plus souvent incompréhensibles pour les citoyens que nous sommes. Il est tout de même bon de savoir que la carte communale pourra être révisable en fonction de l'évolution future de la commune (population, permis de construire à venir, etc...). .

chapelle de Casapitti

Restauration partielle de la chapelle (carrelage intérieur, parvis et grille). (Ce projet était initié par l'ancienne municipalité).



eau de Terlaghja

Une piste d'accès a été créée, à partir de la RD15, jusqu'au réservoir et au captage de l'eau potable du hameau, afin d'en permettre l'accès du 4x4 municipal.



éclairage public

Remplacement des anciennes lampes à vapeur de mercure par des LEDs, moins consommatrices d'énergie, sur tout le réseau communal (les 6 hameaux). La facture annuelle d'électricité de la commune (en ce qui concerne l'éclairage public) va, grâce à cette modernisation, diminuer de plus de 50%. Un éclairage solaire a également été installé au lieu-dit Campitellu.

parking de l'église San Mighele

Ce parking est désormais opérationnel. Un muret a été construit le long de la paroi sur une longueur de 80 mètres et un enrobé a été posé sur le sol, élargissant la chaussée de 2 mètres environ. Ainsi, ce sont 15 à 20 places de parking qui sont désormais disponibles (et matérialisées au sol dès les beaux jours revenus).



entrée de Valle

Aménagement de l'entrée du hameau avec le déplacement des conteneurs du tri et l'installation de deux panneaux d'informations topographiques ainsi que d'un banc public.



eau potable

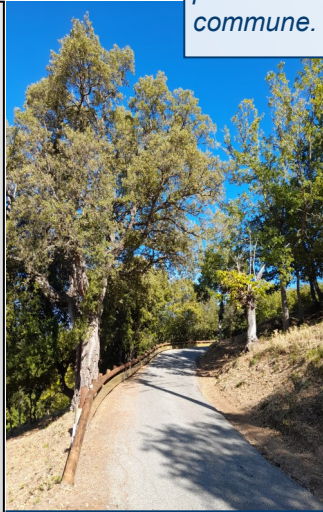
Au hameau de Via Nova, construction d'un réservoir d'eau potable de 20 000 litres, avec sa piste d'accès. Ce chantier (initié par l'ancienne municipalité) devrait être terminé courant janvier. Mise en place de protections des captages d'eau potable de la commune.

rénovation énergétique

Remplacement des portes d'entrée de 3 villas communales, et des menuiseries des appartements de l'ancienne mairie (portes et fenêtres). Ces travaux (prévus pour octobre) ne seront réalisés qu'en janvier 2022, la réception du matériel ayant été retardée pour cause de COVID19.

voirie départementale

Conformément aux demandes de la municipalité, le service des routes de la Collectivité de Corse a effectué les travaux suivants sur la RD615: élagage des portions de route le nécessitant, pose d'une barrière de sécurité sous l'église Saint-Michel, réfection et bétonnage des bas-côtés aux lieux-dits Muratoghju et Macinaghju, canalisation de l'eau pluviale au lieu-dit I Pentu, remise en sécurité du virage du Chjarasgiellu à Terlaghja. (voir les photos ci-contre). Reste en attente la réfection du fossé du lieu-dit Osuru.



sous Saint-Michel



i Pentu



virage du Chjarasgiellu



u Macinaghju



u Muratoghju

réouverture du restaurant communal

Comme promis, le restaurant communal, doté de nouveaux équipements, a rouvert ses portes après 3 années de disette. Le nouveau gérant de A Casa est Charles Rongiconi.

Avant-propos: Définition du Petit Larousse: « **projet**: ce que l'on a l'intention de faire ». Parmi les projets ci-dessous, certains sont en très bonne voie, d'autres le sont moins, et ce, pour diverses raisons (financement, faisabilité, volonté des uns et des autres, impondérables, réglementation tatillonne ...). De plus cette liste n'est pas exhaustive et est appelée à évoluer au gré des conjonctures. Comme disait Jules Renard : « *Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons* ».

alimentation en eau de la commune

La question de l'alimentation en eau potable de la commune devient primordiale, a fortiori eu égard à la sécheresse qui a sévi cette année. Il est donc impérieux de prévoir de nouvelles ressources en eau potable sur la commune, notamment sur le hameau de Valle. Ainsi, de nouveaux sondages devront être effectués afin d'assurer, à court et à moyen terme, la sécurité d'alimentation en eau des différents hameaux. Il est également prévu d'étudier la possibilité de remise en route du forage de A Funtanella (eau d'arrosage et réserve incendie).

Une réunion en mairie a eu lieu le 17 novembre avec les responsables du Service des Eaux et du Service d'Assistance Technique de l'Eau (SATE) de la CdC afin d'obtenir des informations (techniques et financières) sur ces opérations. Lors de cette réunion, il nous a également été proposé un système de chloration automatique de l'eau potable, qui devrait être installé sur tous les réservoirs de la commune dans le courant de l'année 2022.

station d'épuration

Réfection du chemin communal d'accès à la station d'épuration de Valle. La subvention est accordée. Prévues pour 2022.

cimetière

(dans le cadre du PPI*)
Aménagement de la route inférieure avec création d'un mini parking.
(* PPI: Plan Pluriannuel d'Investissement.

city stade

Réalisation d'un city-stade place de la Mairie. Les subventions sont accordées. Les travaux commenceront début 2022.

hameau de Grate

(dans le cadre du PPI*)
Réfection du mur du Pianu, enrobé de la piste, de la RD15 au bassin d'eau d'arrosage, et réfection et mise en sécurité de celui-ci.

hameau de Valle

(dans le cadre du PPI*)
Pose de barrières de sécurité en bois au Casone, mise en sécurité de la descente de A Pughjalina, aménagement et amélioration du réseau pluvial.

église de saint-Michel

(dans le cadre du PPI*)
Pose d'une rampe de sécurité sur l'escalier central

hameau de Terlaghja

(dans le cadre du PPI*)
Agrandissement et aménagement de la place de A Poghjola.

chapelle de Grate

La restauration de la chapelle Saint Sylvestre, à Grate, est envisagée grâce au financement de la fondation **Sauvegarde de l'Art Français**. Le dossier établi par la mairie a été validé après étude par la Fondation, et la subvention a été accordée.

site de Riscamone

Après la venue en mairie d'un architecte spécialisé, l'étude et le chiffrage d'un projet de mise en valeur du site de Santa Maria de Riscamone sont en attente. Le coût très élevé de ce projet impliquera sans doute (s'il se concrétise) l'étalement des travaux sur plusieurs années.

assainissement à Valle

Mise à jour du schéma directeur de l'assainissement. Les subventions ayant été accordées, on est dans l'attente de la décision de l'Agence de l'Eau. Ce projet permettra de relier un maximum de foyers du hameau au réseau actuel d'assainissement.

maison communale

Un devis pour l'aménagement de l'entrée de la mairie a été réalisé. Le début des travaux est normalement prévu pour 2022.

moulin de i verdi

Une étude de faisabilité ainsi qu'un devis ont été demandés afin de réhabiliter le moulin. Après la réception du devis, le financement de ce projet est pour l'instant sujet à réflexion.

... mise au point

Dans le numéro 15 du U Riscamunincu, l'article « Que sont nos jeunes devenus ? » a créé une petite polémique. L'intention de l'auteur n'était évidemment pas de mettre en cause notre jeunesse, elle traverse actuellement une période assez pénible pour ne pas en rajouter une couche ! Si, effectivement, quelques passages du texte étaient quelque peu maladroits, je le regrette et celles et ceux que cela a pu choquer voudront bien m'en excuser. Il est vrai qu'il n'est jamais bon de comparer les époques, et le « c'était mieux avant » n'est certainement pas une affirmation définitive qui pourrait éluder les débats. La plupart des jeunes de Valle di Rustinu agissent pour maintenir entre eux, à leur manière et avec leurs moyens, une animation dans leur village, et dans le contexte actuel, c'est d'autant plus remarquable. Cela était sans doute méconnu par les adultes non directement concernés, mais sera connu de tous désormais, c'est le but, pour le moins, de cette nécessaire mise au point ! (Ours-Jean CAPOROSSI)

restaurant communal

Après 3 années de fermeture, le restaurant communal, désormais appelé **A Casa**, a ouvert ses portes le 9 octobre. Il offre ses services les vendredis et samedis soir, du 1er septembre au 30 juin, et tous les jours, du 1er juillet au 31 août. Le nouveau gérant Charles Rongiconi et son équipe vous y attendent pour déguster, grâce à des produits frais selon l'arrivage du marché, une cuisine généreuse et savoureuse (plats locaux et grillades à la cheminée).

Réservations au 06 13 61 26 21

composteurs

En collaboration avec les intercommunalités, le Syvadic a organisé l'opération « Compostage in giru » du 4 octobre au 4 décembre.

Une caravane du compostage a ainsi fait étape dans plus de 250 communes et a proposé des distributions gratuites de composteurs à leurs habitants. Le passage à Valle di Rustinu a eu lieu le 19 octobre. Pour répondre à d'autres éventuelles demandes, une dizaine de composteurs sont à la disposition de la population en mairie.

compteurs linky

La population de Valle di Rustinu est à son tour concernée par l'installation des nouveaux compteurs électriques (de type LINKY). L'entreprise **C4TP (tél: 0952926518)**, mandatée par EDF pour réaliser ce remplacement, a commencé à contacter les habitants pour convenir avec eux de la date de son passage. L'intervention dure moins d'une heure.

culture et patrimoine

Le dimanche 18 Juillet, sur le site de Santa Maria di Riscamone, a eu lieu, à l'initiative des associations Gira Sole (avec Marie-Antoinette Padovani) et Pieve di Rustinu (avec Toussaint Quilici), et de la société Orma Creazione (représentée par Fanfan Griffi), une Journée du Patrimoine. Journée culturelle s'il en fut, car outre la présentation du site par Félix Bacci de la Direction du Patrimoine, histoire, peinture, musique et danse contemporaine, entre autres, étaient au programme.

amicale rustininca

La Société de chasse Amicale Rustininca a tenue son assemblée générale au local des chasseurs de Valle di Rustinu, le samedi 7 Août. A l'ordre du jour: rapport moral et financier de la saison 2020-2021, reprises des cartes pour la saison 2021-2022 et questions diverses. A noter que l'ouverture de la chasse, le 15 Août, a été prolifique puisque 3 sangliers ont été abattus lors de cette première sortie.

invecchia bè in Corsica (bien vieillir en Corse)

Des ateliers destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans souhaitant pratiquer une activité physique adaptée (équilibre, coordination, multi-activités...), encadrés par une professionnelle qualifiée (Licence STAPS APA), sont accessibles aux seniors de la Commune. Ces ateliers sont totalement gratuits et financés par la Collectivité de Corse. Ils se déroulent tous les vendredis de 10h à 11h30 à la salle Polyvalente de Ponte Novu. Renseignements et inscriptions : **04 95 38 70 34** ou **06 35 11 46 18**.

vaccination anti-covid19

Deux journées de vaccination contre la COVID19 se sont tenues à Bisinchi les 9 Octobre et 27 Novembre. Elles ont concerné les premières et deuxièmes doses, pour ceux qui ne sont pas encore entièrement vaccinés, et la troisième dose (dose de rappel) pour tous les autres.

civisme

Ces derniers temps, de nombreuses déjections canines « fleurissent » en de nombreux endroits de notre commune. Les chiens ont certes des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que notre environnement ne devienne pas des toilettes publiques canines. Faire preuve d'un civisme élémentaire permettrait à tous, petits et grands, de marcher en toute tranquillité, en regardant le paysage plutôt que le bout de ses pieds !

recensement

Le recensement sur la commune, prévu en janvier 2021 et reporté en raison de la COVID19, aura lieu du 20 janvier au 18 février 2022. Réservez un bon accueil à l'agent recenseur Barbara Ferrandi.

... arbre de Noël

Le Père Noël a fait escale à Valle di Rustinu, et plus précisément à A Casa, le dimanche 12 Décembre. Dix-neuf gamins ont ainsi reçus leur cadeau, déposé au pied d'un très beau sapin, des mains de Babbu Natale, bien secondé par Barbara. De plus, les hôtes du lieu, Charles et Juliette, avaient bien fait les choses car un excellent buffet campagnard attendait parents et enfants. Merci aux organisateurs de cette belle journée, et aussi à Alain FARINA pour sa sympathique collaboration.



Le rallye s'est disputé du 17 au 19 septembre autour de Corte. Organisé par l'ASA Restonica il comportait 7 épreuves spéciales en 3 étapes et 7 sections. 3 épreuves spéciales (Valle di Rustinu- Ponte Leccia) se sont déroulées sur la commune le samedi 18 septembre (ES2, ES3 et ES4).

Nos deux concurrents locaux, Georges et François-Xavier Moracchini, se sont très bien comportés puisque le premier a terminé troisième du classement général, et le second, après avoir brillé dans les quatre premières spéciales (avec des places de 1er, 1er, 2ème et 6ème) a été contraint à l'abandon (alors qu'il était en tête du classement), le différentiel de sa Skoda Fabia ayant lâché lors de la liaison vers Muracciole.

Concernant l'organisation de l'épreuve, quelques concitoyens nous ont fait parvenir cette réflexion: pour ce genre de compétition, qui ferme longuement l'accès à la commune entre 9h00 et 20h00, serait-il possible à l'avenir, d'envisager l'ouverture de la route une fois dans la journée (durant un temps à définir pour respecter le bon déroulement de l'épreuve) ? Cela aurait sans doute un effet bénéfique, tant sur la vie des habitants de la microrégion, que sur la popularité de cet évènement sportif. La balle est dans le camp des organisateurs... (OJC)



La Skoda de François-Xavier Moracchini (n°3) et celle de Georges Moracchini (n°6) dans l'épingle de Terlaghja



Le nombreux public présent dans l'épingle de Terlaghja (mondialement connue !!)

... cérémonie du 11 novembre

Le 11 Novembre 1918, à 11 heures, les clairons sonnaient sur tout le front l'armistice signifiant la fin de la Première Guerre Mondiale. A Valle di Rustinu, 137 jeunes hommes sont partis combattre entre Août 1914 et Novembre 1918, 41 n'en sont jamais revenus. 9 autres sont morts lors du conflit de 39-45.

Pour rendre hommage à toutes les victimes de ces deux guerres, ainsi qu'aux Morts des autres conflits, le conseil municipal, accompagné de quelques citoyens, a déposé (sous une pluie battante !), au nom de la Commune, une gerbe au pied de notre Monument aux Morts. (OJC)



la déchetterie mobile

La déchetterie mobile est un service de proximité gratuit, mis à la disposition des particuliers (à Ponte Leccia et à Francardu par le SYVADEC et la Communauté de Communes Pasquale Paoli). La Communauté de Communes Castagniccia-Casinca propose également une déchetterie mobile à Barchetta et Venzolasca (se renseigner auprès de la CCCC au **04 95 30 61 09**).

La recyclerie mobile sera présente à Ponte Leccia, route de Calvi, parking du passage à niveau (RT 30) **tous les 2èmes et 4èmes jeudis** du mois, de 9h00 à 14h00, ainsi qu'à Francardu, parking de la gare, tous les **2èmes et 4èmes mardis du mois**, également de 9h00 à 14h00.

OK Les déchets autorisés:

Déchets d'éléments d'ameublement (tables, canapés, chaises, matelas, sommiers, coussins, meubles de cuisine...), déchets d'équipements électriques et électroniques (électroménagers, climatiseurs, téléviseurs, matériels électriques, électroniques et informatiques), bois (bois massif, contreplaqué, planches, portes, fenêtres sans vitres...), métaux (chutes de métaux, radiateurs en fonte, jantes de voiture, clôtures...), isolants, moquettes, verre, polystyrène expansé, caoutchouc, cartouches d'encre, lampes, tout venant, cartons, pile.

Les déchets interdits :

Fusées de détresse, placoplâtre, bouteilles de gaz, d'oxygène, d'hélium..., extincteurs, amiante, cartons, clichés radiographiques, huiles, peintures, vernis, pneus, déchets verts.



Meubles - Métaux - Cartons
Tout-venant - Déchets spéciaux
Végétaux - Déchets électriques
Lampes - Cartouches d'encre - Piles

france services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces **France Services** sont là pour vous accompagner.

En appui avec la permanence tenue à la Poste de Ponte Novu (voir ci-dessous), le bus connecté **France Services** de la MSA est à votre disposition sur le site Prumitei de la Communauté de Commune Pasquale Paoli, à Francardu, de 9h à 12h30, afin de vous aider dans vos démarches (se renseigner auprès de la CCPP au **04 95 32 34 08**, ou sur sa page facebook, pour connaître les dates de passage). Ce bus permet aux populations d'effectuer toutes les formalités avec les services publics suivants : MSA, Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), Impôts, CPAM, CAF, Pôle Emploi, demande de logement social, Portail Numérique des Droits Sociaux (PNDS), votre Compte Formation, assurance retraite, informations retraite, démarches simplifiées...

Les locaux de la plateforme **France Services** à Ponte Novu sont situés dans le bâtiment de la Poste. Ce guichet unique, qui rassemble 9 partenaires de l'État, est aussi un espace d'innovation. La plateforme **France Services** est un lieu d'accompagnement des personnes éloignées du numérique. En fonction du niveau d'autonomie numérique et administrative de chaque usager, l'agent **France Services** de Ponte Novu l'accompagnera pour naviguer sur les sites institutionnels, trouver les informations relatives à son dossier, réaliser des procédures en ligne, utiliser le service de visioconférence, etc. Les services proposés couvrent ceux de 9 partenaires nationaux (voir ci-dessus). Les habitants de Valle di Rustinu ont ainsi à leur disposition un outil important pour régler les problèmes administratifs de la vie quotidienne. Un agent est à leur service, aux heures d'ouverture de la poste de Ponte Novu, et prêt à les recevoir (en semaine de **8h45 à 12h00** et de **14h00 à 16h30**, le samedi de **8h45 à 11h40**).
Téléphone: **04 95 33 99 02**.
Mail: castello-di-rostino@france-services.gouv.fr

Encombrants

Les encombrants (voir la liste ci-contre) sont collectés sur la commune **tous les premiers jeudis du mois**. Si vous avez besoin de ce service, il vous suffit de prendre contact avec la CCPP (**04 95 32 34 08**) ou la mairie (**04 95 38 70 54**) quelques jours avant la date de ramassage prévue.

... vandalisme

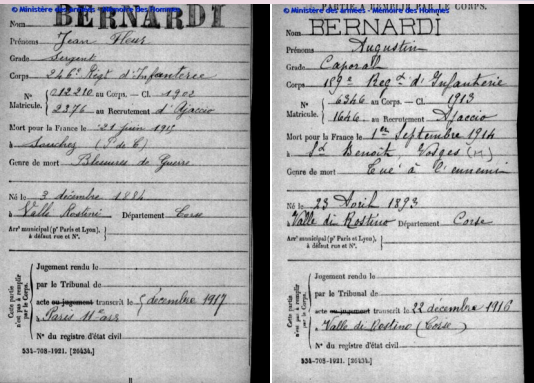
Mais qui pouvait donc en vouloir à cette malheureuse boîte aux lettres ? On ne le saura sans doute jamais, mais on peut tout de même envisager quelques hypothèses : un gamin mauvais élève voulant y récupérer son bulletin de notes avant ses parents ? un mari jaloux y ayant trouvé une lettre de l'amant de sa femme ? un syndicaliste de la poste en colère contre son directeur ? un militant mélenchoniste n'ayant pas reçu sa carte d'électeur ? un jeune taureau voulant se faire les cornes pour plaire à une belle génisse ? ou alors tout simplement un pauvre abruti dont on pensait (à tort ?) qu'il n'y en avait plus sur la commune ? Si d'autres actes de vandalisme se reproduisaient, la réponse, semble-t-il, serait évidente !!

In fine, il est fortement souhaitable que ce genre d'acte incivique et totalement inédit sur notre commune ne se reproduise plus. (OJC)



... armistice du 11 novembre 1918: souvenirs

Sur les 360 communes que compte à ce jour la Corse, 307 ont eu au moins une famille ayant vu plus d'un des siens (entre 2 et 5 membres) tué lors de la Première Guerre Mondiale. Ainsi, c'est un millier de familles qui ont été frappées sur l'île. En ce qui concerne notre commune, 4 familles furent affectées par la perte d'au moins 2 de leurs fils, les familles **BERNARDI**, **BRUSCHINI**, **FAVALELLI** et **GIOVANNETTI** :



La Famille **BERNARDI**, de **Jean Noël** et **Marie-Alexandrine**, née **FAVALELLI**, a perdu 2 fils :

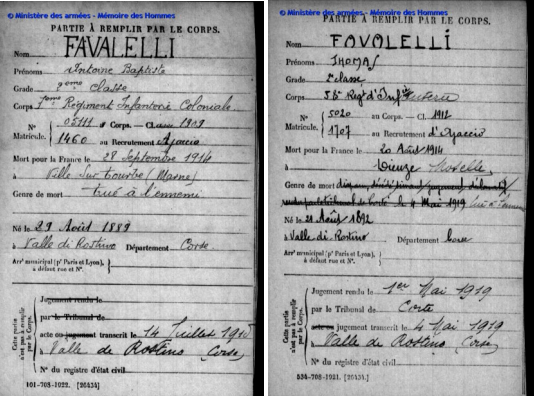
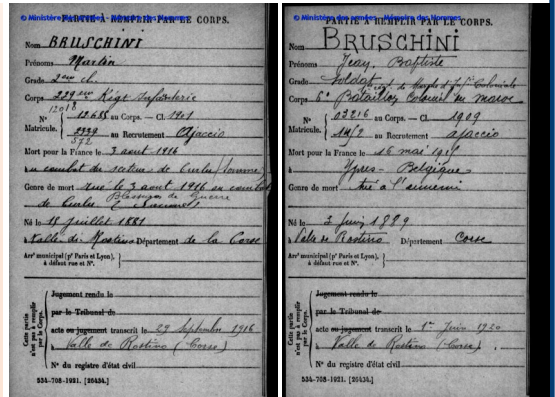
Jean Fleur, né en 1884, mobilisé le 25 août 1914 est décédé des suites de ses blessures, à Souchez, dans le Pas-de-Calais, le 21 juin 1916. **Il avait 32 ans.**

Augustin, né en 1893, a été tué sur le front, à Saint-Benoît-la-Chipotte, dans les Vosges, le 1^{er} septembre 1914. **Il avait 21 ans.** Il fut décoré, à titre posthume (en 1919), de la Croix de Guerre avec étoile de bronze et de la Médaille Militaire.

La Famille **BRUSCHINI**, de **Basilius** et **Grâce-Marie**, née **BERNARDI**, a perdu 2 fils :

Martin, né en 1881, est mobilisé le 2 août 1914, est tué sur le champ de bataille lors des combats de Curlu, dans la Somme, le 9 août 1916. **Il avait 35 ans.**

Jean-Baptiste, né en 1889, est mobilisé le 2 août 1914, est tué au combat le 16 mai 1915, à Ypres (Belgique). **Il avait 26 ans.** Curieusement, son nom ne figure pas sur le Monument aux Morts communal.



La famille **FAVALELLI**, de **Jean** et **Marie-Aurélié**, née **FERRANDI**, a perdu 3 fils :

Antoine-Baptiste, né en 1889, mobilisé en août 1914, est tué le 28 septembre suivant à Ville-sur-Tourbe (Marne). **Il avait 25 ans.**

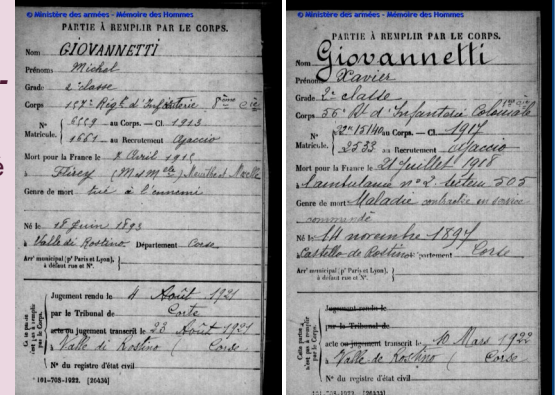
Thomas, né en 1892, est incorporé le 9 octobre 1913 ; il est tué le 20 août 1914, à Dieuze (Moselle). **Il avait 22 ans.**

Bernard, né en 1895, est mobilisé en décembre 1914. Il est tué le 4 novembre 1915 à Massiges (Marne). **Il avait 20 ans.**

La famille **GIOVANNETTI**, de **Jacques-Antoine** et **Marie-Françoise**, née **ANTONELLI**, a perdu 2 fils :

Michel, né en 1893, est envoyé au front dès août 1914. Il y est tué le 7 avril 1915, à Flirey, en Meurthe-et-Moselle. **Il avait 22 ans.**

Xavier, né en 1897, est mobilisé le 14 janvier 1916. Il décède, en Macédoine, des suites d'une maladie contractée en service, le 21 juillet 1918. **Il avait 21 ans.**



Ces 9 jeunes hommes font partie des 41 fils de la Commune (sur les 137 mobilisés) morts dans cette horrible boucherie que fut la Première Guerre Mondiale. Ils n'entendront pas le clairon sonner l'armistice, le 11 novembre 1918, à 11 heures. Leur nom restera gravé à jamais sur le Monument aux Morts communal, à défaut de perdurer dans nos mémoires humaines... (Ours-Jean CAPOROSSI)

historique de la Collectivité de Corse (première partie) (Ours-Jean CAPOROSSI)

En raison de son insularité, de son *Histoire*, de son identité culturelle, ainsi que d'un mouvement nationaliste revendiquant une plus large autonomie, la Corse est une collectivité territoriale à statut particulier.

Voici l'historique de la *Collectivité de Corse*, de sa création à nos jours:

Rattachée à la France en 1768, la Corse intègre l'organisation administrative française à la Révolution par un décret du 30 Novembre 1789. Le Département de Corse est créé le 4 Mars 1790. Par la suite, de 1796 à 1811, la Corse est divisée en deux départements : le *Liamone* et le *Golo*.

Le 20 Juin 1811, un sénatus-consulte organique réalise la fusion définitive des deux départements en un seul, celui de la Corse, avec une seule préfecture, *Aiacciu*. La Corse, département de quatrième classe, aura 3 députés au Corps Législatif, élus par les 120 membres du nouveau Collège Electoral (un électeur pour 1450 habitants). Le nouveau département comporte 5 arrondissements : *Aiacciu*, *Bastia*, *Calvi*, *Corti* et *Sarté*, et 61 cantons. Il compte alors 174572 habitants.

Le 2 Juin 1960, un décret (n°60-516) portant la création des circonscriptions d'action régionale, divise la France en 22 régions: le département de la Corse fait désormais partie de la région *Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur* (PACCA).

Le 9 Janvier 1970, un nouveau décret (n°70-18) fait de la Corse une région à part entière.

Le 15 Mai 1975, la loi portant réorganisation de la Corse (n°75-356) est promulguée. Elle crée sur le territoire de l'île 2 départements qui prennent respectivement les noms de *Département de la Corse-du-Sud*, avec 20 cantons et 124 communes, et de *Département de la Haute-Corse*, avec 29 cantons et 236 communes. Un Conseil Régional est créé : il comporte 13 membres non élus : les 5 parlementaires corses (3 députés et 2 sénateurs), 6 élus choisis par les 2 Conseils Généraux (3 chacun), 1 représentant de la ville d'*Aiacciu* et 1 représentant de celle de *Bastia*.

Le 1er Janvier 1976, la bidépartementalisation de la Corse est effective : le département de la *Corse-du-Sud* rassemble les arrondissements d'*Aiacciu* et *Sarté*. Le département de la *Haute-Corse* rassemble les arrondissements de *Bastia*, *Corti* et *Calvi*. Ces départements sont similaires aux autres départements de métropole. Chacun est doté d'un conseil général élu au suffrage universel direct tous les six ans. Chaque conseil général élit son président qui est l'organe exécutif du département. Dans cette configuration, quatre présidents se sont succédé à la tête du Conseil Régional de la Corse : François GIACOBBI, de 1975 à 1979, Jean FILIPPI, de 1979 à 1980, Jean-Paul de ROCCA SERRA, de 1980 à 1981, et Prosper ALFONSI, de 1981 à 1982.

Le 30 Juillet 1982, la loi (n°82-659) portant Statut particulier de la Région Corse est promulguée : La Corse devient une collectivité territoriale de plein exercice (*quatre ans avant les autres régions*), avec une organisation, des compétences et des ressources spécifiques. L'Assemblée de Corse est composée de 61 membres élus au scrutin proportionnel. Elle règle librement les affaires de la Région. Elle donne son avis sur tous les projets de décrets et de lois relatifs à la Corse et propose au Premier Ministre des modifications des lois et décrets. Elle est assistée de deux organes consultatifs: le Conseil Economique et Social et le Conseil de la Culture, de l'Education et du Cadre de vie. Trois Offices, établissements publics d'Etat, sont chargés de mettre en œuvre la politique de la Région dans les secteurs qui les concernent: l'Office de Développement Agricole et Rural de Corse (ODARC), l'Office d'Equipeement Hydraulique de Corse (OEHC) et l'Office des Transports de la Corse (OTC). Le Président de l'Assemblée de Corse, assisté du Bureau, exerce le pouvoir exécutif.

Le 8 Août 1982, a lieu l'élection de la Première Assemblée de Corse. 17 listes sont en présence. La droite obtient 26 sièges, la gauche 23 sièges, les autonomistes 8 sièges et enfin, les divers 4 sièges.

PROSPER ALFONSI (MRG) est élu Président de la première Assemblée de Corse.

Le 29 juin 1984, à la demande de son président Prosper ALFONSI, l'Assemblée de Corse est dissoute en Conseil des Ministres, la proportionnelle la rendant ingouvernable (en effet, le mode de scrutin est tel qu'il suffit de 2231 voix à une liste pour recueillir un siège, ce qui entraîne une assemblée avec une majorité stable introuvable, car composée de 11 groupes politiques différents).

Le 12 Août 1984, nouvelle élection de l'Assemblée de Corse, cette fois-ci au scrutin de liste régional à un tour avec répartition des 61 sièges à la proportionnelle et à la plus forte moyenne. La gauche obtient 25 sièges, la droite, 24 sièges, le Front National, 6 sièges, les nationalistes du MCA, 3 sièges, et l'UPC, 3 sièges.

JEAN PAUL de ROCCA SERRA est élu Président de la nouvelle Assemblée de Corse.

Le 10 juillet 1985, la loi n° 85-692 stipule que la Corse réintègre finalement le droit commun électoral national, atténuant par là le particularisme du statut.

Le 16 mars 1986, ont lieu les premières élections de l'ensemble des Conseils régionaux de France. En ce qui concerne l'Assemblée de Corse, il y a 61 sièges à pourvoir (33 en Haute-Corse et 28 en Corse-du-Sud). En Corse-du-Sud, la droite obtient 13 sièges, la gauche, 10 sièges, la coalition UPC-MCA 3 sièges, et le Front National, 2 sièges. En Haute-Corse, la droite obtient 15 sièges, la gauche, 15 sièges, et la coalition UPC-MCA, 3 sièges. JEAN PAUL de ROCCA SERRA est réélu Président de l'Assemblée de Corse.

Le 16 Janvier 1987, le Conseil d'Etat annule les élections régionales en Haute-Corse, suite à leur contestation pour fraude par les groupes nationalistes, notamment à *Bastia*. (à suivre)

il est où le bonheur, il est où ? (Michel NOVELLINI)

Il y a une petite dizaine d'années, Michael Fordyce, professeur d'université à Fort-Myers, aux Etats-Unis, a produit le résultat d'une enquête de trente ans sur « l'observation des gens heureux ». De ces trente années d'étude, il en a retiré une liste de quatorze « traits fondamentaux du bonheur » :

Etre actif et demeurer occupé, passer plus de temps à se socialiser, être productif dans un travail significatif, mieux s'organiser, arrêter de se tracasser facilement, bien ajuster ses attentes, développer une pensée optimiste, vivre ici et maintenant, s'aimer, s'accepter et s'aider, se montrer extraverti, être soi-même, éliminer les sentiments négatifs, prendre soin de ses relations proches et enfin, valoriser le bonheur.

Bien entendu, cette liste aucunement exhaustive n'a d'autre prétention que d'apporter quelques éléments à une réflexion sur le bonheur, mais bon nombre de ces « traits » sont certainement constitutifs d'une aptitude, d'une disposition au bonheur.

Si je mourais là-bas...

Si je mourais là-bas, sur le front de l'armée,
Tu pleureras un jour, ô Lou ma bien-aimée.
Et puis mon souvenir s'éteindrait comme meurt
Un obus éclatant sur le front de l'armée,
Un bel obus semblable aux mimosas en fleur.
Et puis ce souvenir, éclaté dans l'espace,
Couvrirait de mon sang le monde tout entier,
La mer, les monts, les vals et l'étoile qui passe,
Les soleils merveilleux mûrissant dans l'espace,
Comme font les fruits d'or autour de Baratier.
Souvenir oublié vivant dans toutes choses,
Je rougirais le bout de tes jolis seins roses...
Je rougirais ta bouche et tes cheveux sanglants...
Tu ne vieillirais point, toutes ces belles choses
Rajeuniraient toujours pour leurs destins galants.
Le fatal ticlement de mon sang sur le monde
Donnerait au soleil plus de vive clarté,
Aux fleurs plus de couleur, plus de vitesse à l'onde.
Un amour inouï descendrait sur le monde,
L'amant serait plus fort dans ton corps écarté.
Lou, si je meurs là-bas, souvenir qu'on oublie,
Souviens - t'en quelquefois aux instants de folie,
De jeunesse et d'amour et d'éclatante ardeur...
Mon sang, c'est la fontaine ardente du bonheur...
Et sois la plus heureuse, étant la plus jolie,
Ô mon unique amour et ma grande folie...

Guillaume Apollinaire, *Poèmes à Lou* (1915).

Le cancre

Il dit non avec la tête,
Mais il dit oui avec le cœur.
Il dit oui à ce qu'il aime,
Il dit non au professeur.
Il est debout, on le questionne,
Et tous les problèmes sont posés.
Soudain le fou rire le prend
Et il efface tout :
Les chiffres et les mots,
Les dates et les noms,
Les phrases et les pièges...
Et, malgré les menaces du maître,
Sous les huées des enfants prodiges,
Avec les craies de toutes les couleurs,
Sur le tableau noir du malheur,
Il dessine le visage du bonheur.

Jacques Prévert (1946)

Il vaut mieux se taire et passer pour un imbécile plutôt que de parler et de ne laisser aucun doute sur le sujet.

(Pierre Desproges)

Les Passantes

Je veux dédier ce poème
À toutes les femmes qu'on aime
Pendant quelques instants secrets,
À celles qu'on connaît à peine
Qu'un destin différent entraîne
Et qu'on ne retrouve jamais.
À celle qu'on voit apparaître
Une seconde à sa fenêtre
Et qui, preste, s'évanouit,
Mais dont la sveltes silhouette
Est si gracieuse et fluette
Qu'on en demeure épanoui.
À la compagne de voyage
Dont les yeux, charmant paysage,
Font paraître court le chemin ;
Qu'on est seul, peut-être, à comprendre
Et qu'on laisse pourtant descendre
Sans avoir effleuré sa main.
À celles qui sont déjà prises
Et qui, vivant des heures grises
Près d'un être trop différent,
Vous ont, inutile folie,
Laisse voir la mélancolie
D'un avenir désespérant.
Chères images aperçues,
Espérances d'un jour déçues,
Vous serez dans l'oubli demain ;
Pour peu que le bonheur survienne
Il est rare qu'on se souvienne
Des épisodes du chemin.
Mais si l'on a manqué sa vie,
On songe avec un peu d'envie
À tous ces bonheurs entrevus,
Aux baisers qu'on n'osa pas prendre,
Aux cœurs qui doivent vous attendre,
Aux yeux qu'on n'a jamais revus.
Alors, aux soirs de lassitude,
Tout en peuplant sa solitude
Des fantômes du souvenir,
On pleure les lèvres absentes
De toutes ces belles passantes
Que l'on n'a pas su retenir.

Antoine Pol (1913)



Les dessins de Folon

(A i nostri Morti)

Comme dans les dessins de Folon,
Ceux qu'on aimait quittent la Terre,
Le corps lourd et l'âme légère,
Un peu plus graves à l'horizon.
Dans leur pardessus de béton,
Ceux qu'on aimait nagent en silence
Dans le temps sage de l'absence.
Comme dans les dessins de Folon,
On pourrait presque les toucher,
De l'autre côté du papier,
Fantômes gris des jours de peine
En long cortège de semaines.
A rêver loin dans leur lumière,
On pourrait presque enfin se taire.
Comme dans les dessins de Folon,
Il y a du rose et du vert pâle,
Et des souvenirs bleu d'opale
Dans un champ vide de coton.
Comme des bulles de savon,
Prisonniers de la transparence,
Ceux qu'on aimait doucement dansent.
Comme dans les dessins de Folon,
On pourrait presque s'envoler
Dans la lenteur de leur passé,
Frôler d'un long battement d'ailes
L'exil sans fin qui les appelle.
A rêver loin dans leur mystère
On pourrait presque enfin se perdre.
Comme dans les dessins de Folon,
Ceux qu'on aimait nagent à l'envers,
Oiseaux de l'eau, poissons de l'air,
Perdent le fil de nos saisons.
Dans la brume de leur prison,
Ceux qu'on aimait toujours s'effacent
Derrière les voiles de l'espace.
Un jour on voudra leur parler
De l'autre côté du papier.
On rêvera d'aubes plus pâles,
D'éternité couleur d'opale.
Un jour on se laissera faire,
On glissera dans leur lumière,
Comme dans les dessins de Folon...

Yves Duteuil (1985)

Les prévisions sont difficiles surtout quand elles concernent l'avenir...

(Pierre Dac)

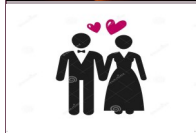
Tout jeune Napoléon était très maigre
et officier d'artillerie.
Plus tard il devint empereur.
Alors il prit du ventre et beaucoup de pays,
et le jour où il mourut,
il avait encore du ventre
mais il était devenu plus petit.

(Jacques Prévert)

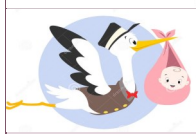


Décès : Depuis le mois de **Juillet 2001** nous avons eu à déplorer les décès de:
Marie-Dominique GIOVANNONI, née **GIOVANNONI**, dite **Minighella**, de **Grate**, décédée le **1er novembre** à **Paris**, maman de notre deuxième adjoint, **Prosper GIOVANNONI**,
Rose-Marie PIETRI, née **MARIOTTI**, de **Casa Pitti**, décédée le **10 décembre** à **Ajaccio**,
Charles CALENDINI, de **Valle**, décédé le **12 décembre** à **Bastia**,
Marie BERNARDI, de **Terlaghja**, décédée le **22 décembre**, à **Nice**.

U Riscamunincu présente ses sincères condoléances aux familles et amis des disparu(e)s.



Carnet blanc : Le 17 juillet a été célébré en mairie de Valle di Rustinu le mariage entre **Charlotte GIOVANNONI**, fille de **Lydia** et **Prosper GIOVANNONI**, de Grate, et **François BRIZARD**.
U Riscamunincu présente tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés et ses félicitations à leurs parents.



Carnet rose : C'est avec joie que nous apprenons l'arrivée d'**Anna Maria**, au foyer de **Laura** (fille de **Richard CRISTIANI**) et de **Baptiste MEDORI**. Bienvenue et longue vie à **Anna Maria**, et toutes nos félicitations aux heureux parents **Laura** et **Baptiste**, au grand-père **Richard**, et aux arrière-grands-parents **Anna** et **Pierre**.



Décoration : Félicitations à notre conseiller municipal **Jacky CRISTIANI** qui a reçu, en ce mois de novembre, la **Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports**. Cette haute distinction récompense sa grande implication durant de longues années au service de cette noble cause indispensable pour le bien-être et le développement de nos enfants.

Nous espérons votre indulgence pour toute omission ou erreur évidemment involontaires de notre part.

... informations pratiques...

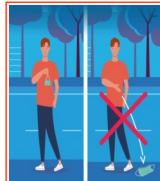


Je vois J'entends Je parle

Vous voulez en savoir plus sur votre commune ? Son actualité ? Son patrimoine bâti ? Ses activités culturelles ?
 Tout savoir sur vos démarches administratives ? La météo ? L'agenda communal ? Rien de plus simple :

Allez sur le site <http://www.valledirostino.com>

ou sur la page facebook <https://www.facebook.com/valledirostino>



NE JETEZ PAS VOS MASQUES SUR LA VOIE PUBLIQUE !

COMMENT se débarrasser des masques anti-COVID19 ?

La bonne solution pour un particulier est de placer son masque usagé à l'intérieur d'un sac poubelle hermétique avant de le mettre dans un conteneur destiné à la récolte des ordures ménagères non recyclables (bac gris). Une personne ayant été contaminée par la COVID19 doit envelopper son masque utilisé au sein de sacs de poubelles doublés et isoler le déchet pendant au moins 24 heures avant de le jeter dans le bac à ordures résiduelles (bac gris).

Si vous désirez participer à la vie du journal et/ou du site communal par l'envoi de textes (dans le respect de chacun et hors toutes polémiques sulfureuses ou attaques personnelles), de photos ou de vidéos, vous pouvez adresser ceux-ci à la mairie (mairie-valledirostino@wanadoo.fr) ou à Ours-Jean CAPOROSI (ours-jean.caporossi@orange.fr)

Vaccination contre la grippe saisonnière
NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER.
 ameli.fr

Vaccination COVID-19
Faites vous vacciner, pour vous, pour ceux qui vous sont chers, et pour tous les autres...



Mairie de VALLE di ROSTINO
 20235 VALLE DI ROSTINO (04 95 38 70 54)



mairie-valledirostino@wanadoo.fr



<http://www.valledirostino.com>

Permanence des Elus (Maire ou adjoints) tous les vendredis après-midi

En cas d'urgence:

Vous pouvez joindre:

Le Maire au 06 83 79 88 55

Le 1er Adjoint au 06 79 40 61 16

Le 2ème Adjoint au 06 08 60 19 29